

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/027

Nombre de
Conseillers
en exercice : 15
présents : 9
votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

Présents : M. CERQUEIRA ; D. CHAMBON ; R. DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A. RAVET ; F. TOMAS

Excusés ayant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration : N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Absente : C. VIARD (arrivée à la Qn°7) ; P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET : BUDGET PRINCIPAL: AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2022 ; Monsieur le Maire réintègre les débats.

Statuant sur l'affectation des résultats, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE, de ne rien affecter au 1068 en besoin de financement car le résultat d'investissement est en excédent, et d'affecter le complément libre affectation d'un montant de 904 364,59€ de la façon suivante :

📍 200 000€ en section d'investissement

📍 Le reste, soit 704 364,59€ en section de fonctionnement

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	
REPORT DÉFICITAIRE N-1 (-)	0,00	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	541 846,58	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	567 161,95
		PART DE N-1 AFFECTÉE EN N	0,00
DÉPENSES DE L'EXERCICE	474 488,38	DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 160 795,99
RECETTES DE L'EXERCICE	294 225,66	RECETTES DE L'EXERCICE	1 497 998,63
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	-180 262,72	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	337 202,64
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	50 661,00	<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</u>	904 364,59
RESTES À RÉALISER RECETTES	6 515,00		904 364,59
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00	TOTAL A AFFECTER	
PRÉLÈVEMENT RÉGLEMENTAIRE A AFFECTER EN N+1 SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	AFFECTATION OBLIGATOIRE A L'INVESTISSEMENT	0,00
		COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	904 364,59
		DONT EN FONCTIONNEMENT (LIGNE 002)	704 364,59
		SUPPLÉMENT EN INVESTISSEMENT (1068)	200 000,00

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 22 juin 2023

LE MAIRE
Dominique CHAMBON

Affichée le : 30/06/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 30/06/2023
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705408-20230622-2023003_2023027-DE
Reçu le 30/06/2023